

Barèmes d'honoraires

(Prestations détaillées et optionnelles sur demande)

HONORAIRES TRANSACTION

Prix de vente	% d'honoraires TTC**
De 0€ à 80.000€	7,91% HT soit 9,5% TTC
De 80.001€ à 110.000€	6,66% HT soit 8% TTC
De 110.001€ à 170.000€	5,83% HT soit 7% TTC
De 170.001€ à 300.000€	5,41% HT soit 6,5% TTC
De 300.001€ à 400.000€	4,58% HT soit 5,5% TTC
De 400.001€ à 700.000€	4,16% HT soit 5% TTC
De 700.001€ et +	3,75% HT soit 4,5% TTC

Montant minimum d'honoraires TTC : **3 333€ HT** soit 4 000 € TTC (à l'exception des garages et stationnements inférieur à un prix de vente de 25 000€ : **2 083€ HT** soit 2 500 € TTC).

*Les honoraires TTC sont à la charge exclusive du vendeur sauf stipulations contraires prévues au mandat.

*Les honoraires prévus au mandat peuvent être conservés en cas de négociation du prix de vente.

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

% d'honoraires calculé sur le montant HT des loyers et des charges	6,58 % HT Soit 7,9 TTC
% d'honoraires préférentiel pour la gestion locative des biens neufs ***	5,42 % HT 6,5 % TTC
Option : Assurance loyers impayés Sans franchise Plafond de 90.000€	2,25 % HT 2.70 % TTC
Gestion des sinistres : déclaration, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle, Avenant modificatif à un bail géré. 150 € TTC par dossier (soit 125€ HT)	
Gestion technique de tous travaux > 1 500 € TTC y compris établissement de devis comparatifs, suivis, contrôles et réceptions des chantiers. 150 € TTC + 5% du montant des travaux (soit 125€ HT + 4,16% HT)	
Représentation aux assemblées générales des copropriétaires, représentation auprès des experts (assurance, immobilier, urbanisme, services fiscaux...), représentation auprès des tribunaux, avocats, huissiers, notaires... 150€ TTC par représentation (soit 125€ HT)	
Suivi des contentieux juridiques: 150€ TTC (soit 125€ HT) par dossier ou sur facturation selon la complexité du dossier après acceptation d'un devis	
Permis de louer (pour les communes concernées) Déclaration : 48€ TTC par dossier (soit 40€ HT) Autorisation (avec déplacement) : 150€ TTC par dossier (soit 125€ HT)	
Fourniture d'un Détecteur Avertisseur Autonome de Fumée (DAAF) NF 14604 (loi n°2010-238 du 9 mars 2010) 45€ TTC (soit 37,50€ HT)	
Aide à la déclaration foncière (récapitulatif annuel fourni) : Offert	
*** Un bien est considéré comme neuf lorsque la construction a été achevée depuis moins de 5 ans.	

HONORAIRES DE LOCATION

Habitation vide et meublée

Suivant la loi du 6 juillet 1989

HONORAIRES A LA CHARGE DU LOCATAIRE :

- Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et rédaction du bail :
8 € TTC du m² habitable (**soit 6,66€ HT/m²**)*
- *Les Pyrénées-Orientales sont situées en zone non tendue
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux :
3 € TTC du m² habitable (**soit 2,5€ HT/m²**)

Honoraires plafonnées à un mois de loyer charges comprises.

HONORAIRES A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE :

- Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et rédaction du bail :
8 € TTC du m² habitable (**soit 6,66€ HT/m²**)
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux :
3 € TTC du m² habitable (**soit 2,5€ HT/m²**)

Honoraires plafonnées à un mois de loyer charges comprises.

Parkings, garages, box

- Honoraires de location : 264 € TTC (220 € HT) à partager à part égale entre le locataire et le propriétaire soit 132 € TTC (110 € HT)

Local commercial ou professionnel

- Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et réalisation de l'état des lieux :
2 fois le montant du loyer HT et HC.
- Les honoraires et les frais de rédaction de bail notarié (le cas échéant), incombent au locataire et/ou au bailleur selon mandat.**

HONORAIRES SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ

2 à 10 lots principaux	1 200€ à 1 500€ HT / an Soit 1 440€ à 1 800€ TTC / an selon équipement collectif
De 11 à 69 lots	125€ HT / lot / an (Soit 150€ TTC)
De 70 à 129 lots	116,67€ HT / lot / an (Soit 140€ TTC)
De 130 à 189 lots	108,33€ HT / lot / an (Soit 130€ TTC)
À partir de 190 lots	100€ HT / lot / an (Soit 120€ TTC)
Pré État Daté	125€ HT Soit 150€ TTC
État Daté	316€ HT Soit 380€ TTC

AVIS DE VALEUR

Transaction / Location

Offert

BAREMES EN VIGUEUR AU 03/03/2026

** : TVA au taux légalement en vigueur, actuellement de 20 %
HT : Hors Taxes, HC : Hors Charges, TTC : Toutes charges comprises.
Les honoraires ci-dessus seront révisés régulièrement dans le cadre de la réglementation en vigueur et en fonction de la formule de révision de notre société.

